

ANNEXE B**MODÈLE**

Premier rappel aux parents d'enfants ayant un dossier incomplet

Madame, Monsieur (parent ou tuteur),

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que nous n'avons pas encore reçu de preuve de l'immunisation de votre enfant. Nos dossiers indiquent que les exigences concernant l'immunisation de (**nom de l'élève**) n'avaient pas été satisfaites au moment de l'inscription.

Comme l'exigent la *Loi sur la santé* et la *Loi sur l'éducation*, les enfants qui font leur entrée à l'école pour la première fois au Nouveau-Brunswick doivent fournir une preuve satisfaisante d'immunisation. Les enfants qui ne fournissent pas de preuve de l'immunisation ne seront pas admis à l'école tant qu'un des documents ci-après n'a pas été fourni à l'école :

- ✓ un dossier complet d'immunisation, de n'importe quel format, fourni par un médecin ou un bureau de la santé publique; ou
- ✓ la formule ci-jointe, remplie par le médecin ou par une infirmière praticienne, indiquant que votre enfant est exempté pour des raisons médicales; ou
- ✓ la formule ci-jointe, signée par vous, indiquant que vous avez choisi de ne pas faire immuniser votre enfant.

Une infirmière hygiéniste affectée à notre école examinera le dossier de votre enfant pour s'assurer que tous les vaccins exigés ont été administrés. Nous avons confiance que vous saurez répondre à notre demande sans trop d'inconvénients.

Vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Directeur ou directrice de l'école

c.c. Infirmière hygiéniste
Directeur(trice) général(e)